

kelaouenn

le magazine

Vivre à Saint-Évarzec

2015



le Magazine Saint-Évarzec

2015

Sommaire

Taolenn

■ Édito	2
■ Communication	3
■ Action sociale et solidarité	3
■ Finances	4
■ Travaux	4
□ Restaurant scolaire	5
■ Vie associative et sportive	6
■ Vie culturelle	6
■ Rétrospective 2014	7-10
■ Sécurité routière	11
■ Écoles	11-12-13
■ Environnement - CCPF	14
■ Tribune libre	15
■ Enfance - Jeunesse	16



Magazine annuel d'informations de la commune de Saint-Évarzec

Directeur de publication :
André GUILLLOU

Crédit photos :
Mairie de Saint-Evarzec, le groupe
Images de Clic-Clap, les écoles de la
commune, Pascal Mandeix et Laura
Le Berre, Jean-Yves Riou, Corentin
Thomas.

Conception :
PRIMSET - 02 98 52 78 78

Impression :
PRIM - 02 98 04 30 71



Édito

Pennad-stur

André GUILLLOU
Maire



En cette période de crise très accentuée, notre commune a continué à investir durant l'année 2014 : le chantier du restaurant scolaire, la mise en œuvre du programme de gestion des eaux pluviales et des risques de pollution de la zone de Troyalac'h, ainsi que les travaux d'aménagement du carrefour de Croas-an-Intron ont contribué à maintenir l'activité et à soutenir l'emploi dans un contexte économique et social fragile et très inquiétant, notamment pour les entreprises du bâtiment et des travaux publics.

Avec l'aboutissement de ces projets, la commune de Saint-Évarzec améliore et renforce ses équipements : Le nouveau restaurant scolaire vient compléter un vaste programme d'adaptation et de développement d'infrastructures communales de qualité engagé au cours de cette dernière décennie pour accompagner la forte croissance démographique durant cette période et répondre à l'évolution de certaines normes et réglementations (*construction de nouveaux vestiaires et rénovation complète des tribunes du stade municipal, extension-rénovation des écoles maternelle et élémentaire, ainsi que de la maison de l'enfance, construction de la médiathèque, rénovation des salles de la halle de sport...*).

La réhabilitation et la mise en conformité des ouvrages de collecte et de traitement des eaux pluviales de la zone d'activité avant leur réception dans le milieu hydraulique contribuent pleinement à la protection de notre environnement dans un souci de développement durable, tel qu'il est prescrit par la directive cadre européenne sur l'eau : veiller à la non-dégradation de la qualité des eaux et à la préservation des ressources naturelles. C'est un investissement pour l'avenir, une prise de responsabilité à l'égard des générations futures.

La réalisation des travaux de voirie à Croas-an-Intron répondait à un souci de sécurisation de ce carrefour. Aussi, en présence d'opportunités de ventes immobilières (*il a fallu acquérir et déconstruire deux bâtiments*), la municipalité a pris l'initiative des aménagements en sollicitant la délégation de maîtrise d'ouvrage auprès du Conseil Général, car cette opération ne figurait pas dans la liste des priorités retenues par les élus départementaux. De ce fait la majeure partie du coût de l'opération est supportée par la commune.

Il est indéniable que tous ces projets structurants ont une incidence sur l'évolution du budget, notamment, sur la limitation de la capacité d'investissement à court, voire à moyen terme. D'autant que la réduction inexorable des aides de l'État et l'incidence de charges supplémentaires, notamment la mise en application de la réforme des rythmes scolaires, viennent impacter les finances communales.

Aussi en ce début d'année, la municipalité a dû se fixer des objectifs de restriction. La majorité des élus, après concertation avec les agents communaux et les établissements scolaires, a validé un plan d'économie en prévision du budget 2015. Ces mesures auront pour effet la réorganisation et la réadaptation des services, la baisse de certaines dotations et participations, et l'augmentation de tarifs communaux. L'offre et la qualité des services publics seront néanmoins globalement préservées. Ces décisions vont dans le sens des recommandations de l'État et des observations de la Cour des Comptes incitant les collectivités territoriales à réduire leurs dépenses de fonctionnement, dans le cadre du programme de redressement des finances publiques nationales.

Parallèlement, afin d'éviter d'accentuer fortement la pression fiscale, les nouveaux investissements seront limités, sans toutefois compromettre les projets engagés. Ainsi le programme d'aménagement de la zone de loisirs de Moustier Lann sera lancé dès cette année, et une étude de projet de construction de logements publics locatifs sera confiée à un bailleur social, sur un terrain en cours d'acquisition au centre bourg. Le Comité Consultatif de la Jeunesse instauré pour sensibiliser les jeunes à la vie collective, à l'intérêt général, à la prise de responsabilités est en cours de constitution. Il comprendra une douzaine de jeunes (*garçons et filles*) représentatifs des tranches d'âge de niveau élémentaire CM, collège et lycée qui seront élus pour une durée de mandat de 2 ans.

La période que nous traversons est difficile pour tous, et plus particulièrement pour les plus démunis. Aussi il importe en ce début d'année de renforcer notre esprit de solidarité et de fraternité, d'être à l'écoute tout en restant optimiste et confiant dans l'avenir.

Que 2015 soit pour chacune et chacun d'entre vous une année sereine. Qu'elle vous apporte joie, bonheur, réussite, satisfactions et aussi beaucoup d'espoir et d'apaisement à ceux qui souffrent de maladie et de précarité.

Bonne année et surtout bonne santé à toutes et à tous.

Bloavezh mat.

Le site internet passe à la vitesse supérieure

Début 2015, votre site devient plus performant. Vous pourrez bientôt le consulter depuis votre Smartphone, tablette ou ordinateur.

Grâce à une « newsletter personnalisée » vous recevrez les informations qui vous concernent, soit par mail soit par SMS. En vous inscrivant gratuitement sur les domaines que vous aurez sélectionnés, vous serez informés en continu. Nouveautés, spectacles, expositions... mais aussi menus du restaurant scolaire, contenu des TAP (Temps d'Activités Périscolaires), travaux de voirie, intempéries... Avec le nouveau site, rien ne vous échappera.

Vous pourrez aussi bientôt préinscrire votre enfant au restaurant scolaire à distance. Plus de papier à remplir. Cela se fera directement depuis chez vous. Vous aurez également la possibilité, si vous le souhaitez, d'effectuer vos règlements aux services scolaires et périscolaires par

internet, suivre les inscriptions, vos factures... A tout moment, vous saurez où vous en êtes.

Pour tout cela, il suffira de vous inscrire gratuitement sur le site. C'est facile, simple et rapide.

Malgré l'amélioration de notre offre numérique, la lettre version papier sera conservée. Elle deviendra bimestrielle (parution tous les deux mois) à partir de mars 2015. En fonction de l'actualité, elle pourra comporter de 4 à 6 pages.

Suivez le guide !

Depuis septembre, le « Guide des associations » est devenu « Guide pratique ». Dans un seul document, vous trouverez rapidement un artisan, un commerçant, une association ou encore tous les ser-

vices enfance, jeunesse, culture... sur votre commune. Vous ne l'avez pas reçu ? Téléchargez-le gratuitement sur : www.saint-evarzec.fr ou renseignez-vous à la mairie.

Bienvenue aux nouveaux arrivants.

Une pochette de bienvenue dédiée aux nouveaux arrivants sera disponible début 2015. Vous y trouverez tout ce dont vous avez besoin pour vous installer dans les meilleures conditions à Saint-Evarzec. Avec en plus, une petite surprise. Elle vous attend à la mairie.

Sophie BOYER



Développement du vecteur numérique + maintien du support papier = une information complète et de qualité pour Saint-Evarzec.

Action sociale et solidarité | Obererezh sokial ha kengred

L'action sociale

Le centre communal d'action sociale (CCAS)

Après les élections municipales du 23 mars 2014, le renouvellement du conseil municipal a entraîné celui des administrateurs du CCAS. Le conseil municipal a élu six représentants au sein du conseil, le maire a nommé six administrés.



Repas des Aînés (de gauche à droite) : José LENEPVEU, Edith GOURLAN, Solenn LE STRAT-MOYSAN, André GUILLOU entourant Marie-Anne JONCOUR et Lucien GLOANEC.

L'aide alimentaire

En cours d'année, la perception et la distribution aux communes des denrées alimentaires a été prise en charge par la Communauté de Communes (CCPF). Deux fois par mois le CCAS est approvisionné directement à partir de Quimper, excepté au moins d'Août où la Banque Alimentaire est fermée. Cependant, nous restons en mesure d'aider des familles durant cette période.

Au cours de l'année 2014, l'aide a concerné 620 personnes dont environ 50% d'enfants. Peu de chômeurs, mais de nombreuses familles ou personnes aux ressources financières insuffisantes.

Comme chaque année, la collecte au profit de la banque alimentaire a eu lieu fin novembre (28 et 29 novembre). La générosité des Varzécois s'est à nouveau manifestée malgré les difficultés de chacun. Cette collecte est regroupée à Fouesnant puis redistribuée à chaque commune.

Le repas des Aînés

185 personnes ont assisté au traditionnel repas annuel dédié aux aînés de 68 ans et plus.

Une centaine de colis ont été portés par les administrateurs du CCAS aux personnes qui n'ont pu assister au repas (malades, régimes alimentaires, maisons de retraite) ainsi qu'aux aînés de plus de 80 ans.

Il est constaté que les nouveaux « aînés » atteignant 68 ans dans l'année sont peu nombreux à répondre à l'invitation du CCAS et certains se considèrent encore trop jeunes.

Le conseil d'administration a donc décidé de porter à 70 ans l'âge d'accès au repas. Les personnes nées en 1946 et qui ont été invitées en 2014 seront bien sûr réinvitées en 2015. Ceux nés en 1947 seront invités en 2016 (69 ans) puis en 2017. Ainsi en 2018 tous les convives auront atteint l'âge de 70 ans.

José LENEPVEU

Un mandat de prudence budgétaire

Aujourd'hui, les différentes annonces du gouvernement concernant les dotations de l'état aux collectivités (-11 milliards, de 2014 à 2017) nous incitent à réfléchir sur leurs conséquences.

D'ailleurs, pour la deuxième année consécutive, la cour des comptes tire la sonnette d'alarme sur les dépenses des collectivités locales qui représentent 21 % de la dépense publique. Les différentes collectivités ont continué de trop dépenser en fonctionnement (+2,9 %) alors que les recettes ne progressaient que de 1,6 %. La cour des comptes appelle donc les différentes administrations locales à trouver des solutions pour maîtriser leurs dépenses de fonctionnement. Le risque étant, dans le cas contraire, de n'avoir comme seule possibilité une augmentation importante du taux des impôts locaux pour obtenir de nouvelles ressources.

Pour la commune de St Evarzec, la dotation de l'état représente pour 2014 une baisse de 32000 €, ce qui est loin d'être négligeable ; cette baisse risque de s'accroître pour les prochaines années. A cela, il faut ajouter la mise en place des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) ;

Année scolaire 2013-2014	Nombre d'enfants	Dépenses TAP	Recettes TAP	Reste à charge
Ecole élémentaire	142	51 135 €	28 798 €	22 337 €
Ecole maternelle	93	31 387 €	16 397 €	14 990 €
Total	235	82 522 €	45 195 €	37 327 €

durant l'année scolaire 2013-2014, le coût restant à la charge de la commune a été évalué à 37327 € (voir tableau ci-dessus). Les recettes TAP correspondent aux fonds d'amortissement de l'Etat, aux subventions de la CAF et aux subventions du Conseil Général concernant les transports scolaires du mercredi.

Aujourd'hui, les services offerts sur la commune de St Evarzec sont nombreux ; on peut citer la Médiathèque, le Service culturel de l'Agora, l'Espace jeunes, l'accueil de loisirs, l'accueil périscolaire, les nombreux camps de vacances l'été, le soutien matériel et financier des différentes associations de la commune, etc...

Tout ceci est, bien sûr, une richesse pour notre commune et cela démontre beaucoup de dynamisme et d'investissement sur l'avenir. Malgré tout, les dépenses réelles de fonctionnement de la commune représentent une augmentation de 14% depuis 2010 et il faudra en tenir compte. Des économies seront donc proposées et devront se répartir de la façon la plus équitable possible. L'objectif étant, bien sûr, d'éviter de nombreuses dérives financières dont les conséquences seraient beaucoup plus douloureuses pour nos concitoyens.

Michel GUILLOU

Travaux | An endro bevan

La commune et les travaux

La fin de l'année est toujours propice à une rétrospective.

Trois chantiers majeurs auront ainsi vu le jour en cette année 2014 : le restaurant scolaire, le rond-point de Croas an Intron, les bassins de collectes des eaux pluviales à Troyalac'h.



Bassin de rétention Zone de Troyalac'h

La modernisation et la sécurisation de la voirie communale s'est poursuivie au rythme habituel ainsi que l'entretien des locaux publics et des espaces verts sous la houlette des services techniques municipaux.

D'autres chantiers ont également été réalisés et confiés à des entreprises (joints de la Chapelle Saint-Philibert, remplacement des portes de la halle des sports, installations de chaudières, réfection du toit du préau de l'école élémentaire Léonard de Vinci).

Suite à l'enfouissement des réseaux, le secteur de Cavardy sera en 2015



Rond-point de Croas an Intron

le théâtre du prochain aménagement afin d'améliorer le cadre de vie de ses riverains et de sécuriser les cheminements des scolaires qui les empruntent quotidiennement.

Serge QUEMERE

2015, l'ouverture !

Comment s'est effectuée l'ouverture du nouveau restaurant scolaire ?

Pendant les vacances de fin d'année, l'équipe de restauration et les animateurs de l'accueil de loisirs se sont familiarisés avec les nouveaux locaux ainsi que le matériel. Une formation à l'utilisation de celui-ci a été assurée en amont.

Le personnel de cuisine et 2 agents d'entretien ont finalisé le nettoyage, le déménagement du matériel de cuisine et des denrées. Les services techniques municipaux ont contribué à la mise en place du mobilier.

C'est dans une ambiance détendue et joviale que les enfants scolarisés ont apprécié leur premier repas le lundi 5 janvier dernier. Les enfants et le personnel s'habituent peu à peu à leur nouveau mode de restauration et leur nouveau cadre.

Quels sont les répartitions des enfants dans les salles ?

La salle principale a une surface d'accueil d'environ 300 m² (identique aux salles de la Maison Communale). Celle-ci est divisée en deux parties par la fermeture d'une cloison amovible : une salle réservée à l'accueil de l'ensemble des effectifs maternelles et une autre par l'ensemble des élémentaires.

L'achat du mobilier a fait l'objet d'un travail approfondi en tenant compte de trois éléments : le confort d'assise des enfants de maternelle, avec l'achat de chaises et tables surélevées, l'achat de chaises avec une coque moulée pour les élémentaires. Ces éléments permettent également de soulager les troubles musculo squelettiques des encadrants (ATSEM). Le revêtement des tables est conçu pour assurer une réduction acoustique de 26 décibels.

Concernant la vaisselle (renouvelée entièrement), la matière retenue est le copolyster. Pour anticiper les

nouvelles normes européennes applicables en 2015, le choix s'est porté sur cette matière qui est garantie sans bisphénol A. De plus, elle est légère et incassable.

Comment s'organise le nouveau mode de restauration ?

Les enfants d'élémentaire bénéficient d'un service sous forme de self. La capacité de places assises de la salle est d'environ 130. L'arrivée des effectifs se fait en flux continu, le temps de passage sur la ligne de self est évaluée à 4 enfants par minute et un temps de repas de 25 minutes, ainsi l'ensemble des enfants d'élémentaire déjeuneront de 12h05 à 13h15. Les enfants de maternelle gardent eux le même temps de déjeuner qu'actuellement, à savoir 1h00, de 12h10 à 13h10, le service se fait avec plat sur table.

Le marché public des denrées alimentaires se fait dorénavant sur deux années. 16 lots ont été retenus couvrant la totalité des besoins alimentaires. 6 lots sont affectés à l'achat de produits issus de l'agriculture biologique et représentent environ 20% des achats. L'équilibre alimentaire se conforme aux recommandations du GERC et les menus sont établis pour 5 semaines. Les encadrants du temps méridien sont sensibilisés à l'accompagnement pédagogique durant tout le repas, chaque enfant se doit de goûter à minima chaque composante du repas.

Quels sont les efforts entrepris pour garantir les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité ?

Cette structure répond aux dernières réglementations concernant la restauration collective, tant au niveau de l'organisation des pratiques avec un zonage des activités (prépara-

tions froides, déboitage, légumerie, local déchets réfrigérés, marche en avant ...) que des investissements techniques (cellules de refroidissement rapide, fontaines à eau réfrigérées, lave vaisselle tunnel à avancement automatique, chambres froides positives dédiées ...). Des centrales d'hygiène à dilution automatique sont installées pour assurer une désinfection optimale.

Un travail important a été réalisé au niveau acoustique. Les murs et plafonds sont équipés de revêtements acoustiques, de même le revêtement des tables et la matière de conception de la vaisselle permettent de réduire significativement le bruit dans les salles de restauration.



Les premiers enfants au self

L'ensemble de la structure permet un accès aux personnes à mobilité réduite.

Les trajets entre les écoles élémentaires et le restaurant scolaire sont assurés par deux encadrants par groupe d'environ 50 enfants. Ils assurent la surveillance sur les cours de récréation, les trajets et l'accompagnement durant le déjeuner.

Les enfants de maternelle sont encadrés par des Atsem durant les trajets et le temps du repas.

*Etienne CHÉREAU
et Philippe HERLET*



Vue générale du bâtiment

Qu'est ce qui a changé en 2014

2014 a été ma prise de fonction en tant qu'Adjointe aux associations et aux sports.

Force est de constater qu'il y a un dynamisme exceptionnel de nos associations à organiser des manifestations, des animations et des spectacles pour le plus grand plaisir de tous. Cela représente une organisation rigoureuse de la part des services communaux avec qui je travaille en étroite collaboration.

Pas toujours facile d'optimiser la gestion de toutes les salles de la commune face aux nombreuses demandes !

Afin d'améliorer, certains fonctionnements, un nouveau règlement intérieur de la halle des sports a été mis en place. Le nouveau site internet permettra aux associations la réservation des salles, du minibus, de matériels etc...

Saint-Evarzec a-t-elle accueilli de nouvelles associations ?

Plusieurs associations sont venues s'ajouter aux 50 déjà existantes.

Avant-Scène, association dont l'objet est de favoriser et développer l'accueil, les rencontres, les mises en relation et l'accompagnement de musiciens et d'artistes amateurs ainsi que l'animation, l'information, la communication et la diffusion d'activités musicales et culturelles *Au fil des couleurs* association qui propose des activités d'arts plastiques, de peintures (aquarelles...) des graffs...

Le volley club varzécois s'est reformé. Leur présence sur le forum des associations leur a permis de se faire connaître et de constituer trois équipes.

AQQOR association qui organise tous les ans une exposition d'oiseaux exotiques. Au mois de février, plus de mille personnes sur deux jours se pressent pour découvrir et apprécier les couleurs de ces magnifiques volatiles. Son président, Jean-Christophe Huibant, Saint-Evarzécois, a installé le siège social sur la commune.

L'Aiguille Varzécoise réunit des personnes passionnées de broderie

traditionnelle bretonne et autres. Enfin, la dernière-née, *ACSE Association des Commerçants de Saint-Evarzec*. Elle regroupe les commerçants mais aussi des artisans et des indépendants dont les services s'adressent aux particuliers et aux entreprises.

Qu'est ce qui changera pour les associations en 2015 ?

Un projet de création de « la journée du printemps » avec des démonstrations sportives, expo culturelles...

Je souhaite également renforcer les liens entre les associations, les mettre davantage en contact les unes avec les autres. Utiliser les compétences de chacune au service des autres.

Enfin, j'aimerais impliquer les associations auprès des enfants notamment, à l'occasion, dans les T.A.P (Temps d'Activités Périscolaire).

Jocelyne CAROFF

Vie culturelle | Buhez sevenadurel

La culture, une nécessité en temps de crise

Inutile de préciser ici l'ampleur de cette crise économique que nous subissons tous et dont nous ignorons la durée. Dans ce contexte, la culture comme tous les domaines paie un lourd tribut et il est plus que jamais nécessaire de réaffirmer l'importance de ce secteur.

A Saint-Evarzec, l'effort portera sur la diminution du nombre de spectacles et d'expositions proposés, la réduction des horaires d'ouverture de la médiathèque, l'augmentation des tarifs et une réorganisation de l'ensemble des services. Derrière ce panorama maussade, le projet communal est maintenu, aucun volet n'est supprimé.

Le bilan 2014 démontre une nouvelle fois l'importance de ce secteur dans la vie de la commune :

A la médiathèque, les investissements sur le fonds : livres, dvd, cd et périodiques ainsi que le travail de mise en valeur des collections et d'accueil par les professionnelles et les bénévoles bénéficient aux plus de 800 adhérents individuels, à l'ensemble des enfants scolarisés sur la

commune ainsi qu'aux tout-petits des crèches et de l'association des p'tits loustics.

Le service culturel municipal a poursuivi son travail de programmation éclectique tout au long de l'année en alliant spectacle vivant, expositions, projection en plein air pour un public familial. Des partenariats avec des structures telles que Très tôt Théâtre pour le spectacle jeune public, et ponctuellement l'Archipel et le Théâtre de Cornouaille assurent un soutien professionnel non négligeable et une optimisation des coûts. L'ensemble de ces missions est conduit en partenariat avec des associations locales, véritables moteurs de l'action culturelle par leur engagement sur le long terme et au quotidien.

La culture constitue un rempart contre la crise sociale, puisqu'elle permet rencontres, brassages sociaux et intergénérationnels, réflexion, divertissement, « ce qui fait de l'homme autre chose qu'un accident de l'univers » comme l'a dit Malraux.

Mise en valeur des collections de la médiathèque

Régulièrement, l'équipe organise des animations : spectacles, projections, conférences, expositions, et mise en avant de certains ouvrages liés à une thématique.

Marie-Andrée CHAPALAIN

l'année en images



Balade circasienne et musicale
au bois du Moustoir (9 juillet).



Anniversaire fa dièse (4 octobre).



Commémoration du 11 novembre
avec les enfants des écoles.

JANVIER

J	1	
V	2	
S	3	
D	4	
L	5	
M	6	Exposition de peinture Michel Maszczyk jusqu'au 22 février (Médiathèque)
M	7	
J	8	
V	9	Galette des rois Cyclo Club (CV)
S	10	
D	11	
L	12	
M	13	
M	14	
J	15	
V	16	
S	17	
D	18	
L	19	
M	20	
M	21	
J	22	
V	23	Vernissage exposition peinture M. Maszczyk (M)
S	24	Concert (Agora) + AG Donneurs de sang (MC)
D	25	
L	26	
M	27	
M	28	
J	29	
V	30	
S	31	Collecte de sang (MC)

FÉVRIER

D	1	
L	2	
M	3	
M	4	
J	5	
V	6	
S	7	Exposition/Vente d'oiseaux et animation équestre (HS)
D	8	
L	9	
M	10	
M	11	
J	12	
V	13	
S	14	
D	15	Soirée musicale (Agora)
L	16	
M	17	
M	18	
J	19	
V	20	
S	21	
D	22	
L	23	
M	24	
M	25	
J	26	
V	27	Spectacle « Voisins » C ^{ie} Les Gouelles » (Agora)
S	28	

MARS

D	1	
L	2	
M	3	
M	4	
J	5	
V	6	
S	7	
D	8	
L	9	
M	10	
M	11	
J	12	
V	13	
S	14	
D	15	
L	16	
M	17	
M	18	
J	19	Commémoration du 19 mars 1962 (MC)
V	20	
S	21	Soirée Paëlla Avant-Scène (MC)
D	22	Troc et puces APE Léonard de Vinci (HS). Élections départementales
L	23	
M	24	
M	25	
J	26	
V	27	AG Gym Energy (MC)
S	28	
D	29	Élections départementales
L	30	
M	31	

MC = Maison Communale
M = Médiathèque
HS = Halle des sports
CV = Créac'h Veil



Course cycliste des élus de Bretagne (6 septembre).



Course enfants fête communale (17 mai).



Départ en retraite de Francis Beuze remplacé par Bernard Lebeau (à droite sur la photo) 28 février.



Déploiement de poubelles de tri à l'ALSH en partenariat avec la CCPF (19 mai).

AVRIL

M 1
J 2
V 3
S 4
D 5
L 6
M 7
M 8
J 9
V 10
S 11
D 12
L 13
M 14
M 15
J 16
V 17
S 18
D 19
L 20
M 21
M 22
J 23
V 24
S 25
D 26
L 27
M 28
M 29
J 30

MC = Maison Communale
M = Médiathèque
HS = Halle des sports
CV = Créac'h Veil

MAI

V 1
S 2
D 3
L 4
M 5
M 6
J 7
V 8
S 9
D 10
L 11
M 12
M 13
J 14
V 15
S 16
D 17
L 18
M 19
M 20
J 21
V 22
S 23
D 24
L 25
M 26
M 27
J 28
V 29
S 30
D 31

Course Communale des Foulées Varzécoises (Bourg)

Pardon Saint-Prmel

commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Soirée musicale (Agora) + Tournoi U7/U9 "USSE" (CV)

Exposition "Au fil des couleurs" jusqu'au 24/05 (Mairie)

Collecte de sang (MC)

Troc et puces "Les p'tits Loustigs" + Tournoi U13 "USSE" (CV)

Spectacle de rue (amphithéâtre de l'Agora)

Soirée musicale "Avant-Scène" (Agora)

Après-midi musical "Avant-Scène" (Agora)

JUIN

L 1
M 2
M 3
J 4
V 5
S 6
D 7
L 8
M 9
M 10
J 11
V 12
S 13
D 14
L 15
M 16
M 17
J 18
V 19
S 20
D 21
L 22
M 23
M 24
J 25
V 26
S 27
D 28
L 29
M 30

Olympiades Ecole Saint-Louis

Exposition de peinture Libre Pinceau jusqu'au 02/07 (Mairie)

Kermesse "APE" (Maternelle Léonard de Vinci) (date à confirmer)

Rando Cyclo "Tout Saint-Evarzec à vélo et à pieds" (MC)



Représentation du cercle
des Kanfarded 2014
(20 janvier).



Remise de Label Ecole de foot USSE
2014 (19 octobre).



Spectacle de rue :
Les champions du bien
(16 mai).



Marché nocturne (16 juillet et 13 août).

JUILLET

M	1	
J	2	
V	3	
S	4	Exposition estivale du groupe images Clic-Clap (Mairie) + Soirée de la Saint-Jean "Foulées Varzécoises" (Esplanade HS)
D	5	
L	6	Balade (Bois du Moustoir)
M	7	
M	8	Collecte de sang (MC)
J	9	
V	10	
S	11	
D	12	Pardon du Dréau
L	13	
M	14	Fête nationale
M	15	
J	16	
V	17	
S	18	
D	19	
L	20	
M	21	
M	22	
J	23	
V	24	
S	25	
D	26	
L	27	Soirée jeux et projection en plein air (St Philibert)
M	28	
M	29	
J	30	
V	31	

Marchés nocturnes
certains mercredis d'été

AOÛT

S	1	
D	2	Ronde finistérienne (Troyalac'h)
L	3	
M	4	
M	5	
J	6	
V	7	Nuit de la Moisson "Moisson et traditions" (Esplanade) + arrivée d'étape du "Trobeizh"
S	8	Départ du «Trobeizh»
D	9	
L	10	
M	11	
M	12	
J	13	
V	14	
S	15	
D	16	Pardon de Saint-Philibert
L	17	
M	18	
M	19	
J	20	
V	21	
S	22	
D	23	
L	24	
M	25	
M	26	
J	27	
V	28	
S	29	
D	30	
L	31	

Marchés nocturnes
certains mercredis d'été

SEPTEMBRE

M	1	
M	2	
J	3	
V	4	
S	5	Forum des associations (HS)
D	6	Pardon de la Sainte Véronique
L	7	
M	8	
M	9	
J	10	
V	11	
S	12	
D	13	
L	14	
M	15	
M	16	
J	17	
V	18	
S	19	Fest-Deizh (Agora)
D	20	
L	21	
M	22	
M	23	
J	24	
V	25	
S	26	
D	27	Repas des aînés (MC)
L	28	
M	29	
M	30	

MC = Maison Communale
M = Médiathèque
HS = Halle des sports
CV = Créac'h Veil

l'année en images



Nuit de la moisson (8 août).



vernissage de l'exposition des talents cachés (24 mai).



Soirée feu de la St Jean (5 juillet).

OCTOBRE

J	1	
V	2	
S	3	Collecte de sang (MC)
D	4	
L	5	
M	6	
M	7	
J	8	
V	9	
S	10	
D	11	
L	12	
M	13	
M	14	
J	15	
V	16	
S	17	
D	18	Vide-grenier APEL Saint-Louis (HS)
L	19	
M	20	
M	21	
J	22	
V	23	
S	24	
D	25	
L	26	
M	27	
M	28	
J	29	
V	30	
S	31	

Vente de livres
"Lire à Saint-Évarzec"

NOVEMBRE

D	1	
L	2	
M	3	
M	4	
J	5	
V	6	
S	7	
D	8	
L	9	
M	10	
M	11	commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 (MC)
J	12	
V	13	
S	14	
D	15	
L	16	
M	17	
M	18	
J	19	
V	20	
S	21	
D	22	
L	23	
M	24	
M	25	
J	26	
V	27	
S	28	
D	29	
L	30	

DÉCEMBRE

M	1	
M	2	
J	3	
V	4	Spectacle dans le cadre du Festival Théâtre à tout Age (Agora)
S	5	
D	6	
L	7	
M	8	
M	9	
J	10	
V	11	
S	12	Spectacle de fin d'année "Médiathèque" (Agora) + collecte de sang (MC)
D	13	
L	14	
M	15	
M	16	
J	17	
V	18	
S	19	
D	20	Tournoi de Noël "BRT et Rink Hockey" (HS)
L	21	
M	22	
M	23	
J	24	
V	25	
S	26	
D	27	
L	28	
M	29	
M	30	
J	31	

Marché de Noël "APE"

Gôûter de Noël "ACSE"

MC = Maison Communale
M = Médiathèque
HS = Halle des sports
CV = Créac'h Veil

Tous responsables

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

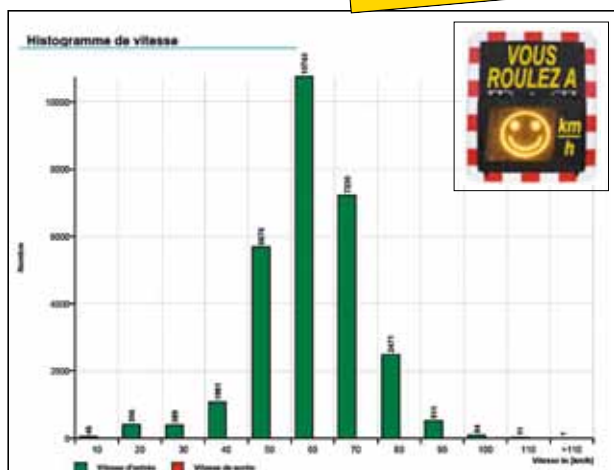
Des mesures de vitesse et de comptages de véhicules routiers sont régulièrement réalisés sur le territoire de la commune par la CCPF et les services techniques de Saint-Evarzec.

Le radar pédagogique communal placé Route de Quimper a comptabilisé 28 621 véhicules se dirigeant vers le bourg durant le mois de juillet 2014.

Le graphique ci-contre nous montre que 85% des véhicules roulaient à 68 km/h pour une limitation à 50 km/h devant le cinémomètre. Puisse cette opération itinérante rendre la circulation plus sûre pour les usagers les plus vulnérables (piétons et 2 roues).

Bonne route à tous !

*Henri BOUTET
Délégué à la sécurité*



*Evaluation de circulation du cinémomètre de Park Marc'h
Du / Arbre du Chapon durant le mois de juillet 2014.*

Vie des écoles | Buhez ar skolioù

École maternelle Léonard de Vinci

**114 petits varzécois ont repris le chemin de l'école cette année.
Ils sont répartis en cinq classes.**

Gaëlle Le Roux, nouvellement nommée, prend en charge les 27 élèves inscrits en petites sections. Marine Stéphan la seconde tous les matins.

- En MS, Ghislaine DUGOU et Nathalie Ismard s'occupent des 24 élèves inscrits.
- En PS2-MS, Sylvie DALIBOUT et Nadine Le Louarn ont la responsabilité de 23 élèves.
- En GS, Véronique TANGUY et Pascale Kerloëgan collaborent.
- Enfin, en GS, Anne Rivoal-Le Cloarec, la directrice, est secondée par Sylvie Nader pour une classe de 20 élèves. Elle est déchargée le mardi toute la journée par Dominique Latour.

Le projet de l'année porte sur les arts. Il s'agit de découvrir des univers culturels variés et de s'ouvrir à l'art visuel en particulier.

Tous les élèves de grande section ont participé à une classe d'arts plastiques au centre d'éveil aux arts à l'Île Tudy au mois de septembre. L'occasion pour tous les élèves de découvrir des techniques nouvelles et de créer du lien entre les élèves.

Les élèves assisteront également à un premier spectacle de marionnettes Le Noël de petit Lion en décembre. Les CP seront invités.

Deux classes visiteront également trois fois dans l'année des expositions aux Musée des Beaux Arts de Quimper.

Certaines classes participeront aussi à des sorties nature avec Lucienne le Goff à Fouesnant.

Les 5 classes participent également au projet Académique école et Cinéma : ils assisteront trois fois dans l'année à des séances à Quimper.

Toutes les classes participeront également aux rencontres USEP, l'école étant adhérente.

Pour la huitième année, les élèves poursuivront leur initiation au breton grâce au partenariat de l'école avec l'association Mervent et ses professeurs Lena Postic et Françoise Martin. Toutes les semaines, les élèves s'initient à une langue, à une culture régionale, à une histoire. Cette initiation est en partie financée par la mairie.

Toutes ces sorties sont gratuites pour les parents car elles sont entièrement financées par la mairie ou l'Association des Parents d'Elèves.

La directrice, Mme Rivoal-Le Cloarec est joignable au 02.98.56.24.13.

Décharge le mardi. Sur rendez-vous.



Les élèves de grande section à l'Île Tudy

Ecole élémentaire Léonard de Vinci

L'année scolaire 2014-2015 se déroule dans la continuité de la précédente avec une organisation de la semaine scolaire basée sur 9 demi-journées de classe dont voici les nouveaux horaires :

- Les temps d'enseignement ont lieu tous les matins de 8h50 à 12h (sauf le mercredi 12h10), les lundis après-midis de 13h55 à 16h30 et les mardis, jeudis et vendredis après-midis de 13h45 à 15h30.
- 1 heure d'APC (activités pédagogiques complémentaires), prise en charge par les enseignants, est programmée tous les mardis de 15h30 à 16h30 où sont proposés aux enfants du soutien scolaire sur Internet, de la méthodologie, des jeux de maths ou de français et de l'aide à l'organisation.
- 1 heure de TAP (temps d'activités périscolaires), prise en charge par le personnel municipal, est proposée les mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h30 avec au programme sport, arts ou détente.

Le RASED (réseau d'aide) de Fouesnant intervient plusieurs fois par semaine pour venir en aide aux enfants en difficulté, les familles sont associées à ce travail de remédiation. Une nouvelle enseignante a été nommée à l'école élémentaire Léonard de Vinci. Il s'agit de Mme Sandrine Daoulas qui assure un quart-temps de décharge de direction. Le reste de l'équipe pédagogique reste stable tout comme l'effectif (157 élèves à la rentrée).

La nouvelle répartition est donc la suivante :

- CPA : Mme Le Tollec Brigitte. (22 élèves)
- CP-CE1 : Mme Forte-Giron Delphine (18 élèves)



Expérience scientifique



Visite historique de Quimper

- CE1 : Mme Flament Sylvie (22 élèves)
- CE2 : Mme Tymen Christelle (22 élèves)
- CE2: M. Augereau Philippe (21 élèves)
- CM1 : Mme Le Bail Morgane (25 élèves)
- CM2 : M. Scoarnec Jean-Marc (dir.) (27 élèves)

Mmes Maryannick Loac (nouvellement nommée), Françoise Quiel et Muriel Guillon qui sont AVS complètent l'équipe éducative et apportent une aide précieuse auprès d'enfants nécessitant une présence adulte renforcée.

Comme tous les ans, de nombreuses activités se déroulant en dehors du cadre traditionnel de l'école sont proposées aux enfants. Cela permet de lier les programmes scolaires (maths, français, littérature, histoire, géographie, sciences, arts visuels), qui peuvent paraître détachés de la vie réelle, à quelque chose plus proche des réalités des enfants. Mais cela permet aussi de leur faire découvrir des activités auxquelles ils n'ont pas toujours accès.

Au programme, en 2014-2015 :

- Activités culturelles : cinéma, musée des Beaux-arts, rallye littéraire, centre d'art contemporain, danse, rencontres chorales, fréquentation de la médiathèque de l'Agora.
- Activités sportives : piscine, escrime, cross des dunes et challenge d'athlétisme.
- Découverte de la nature : sorties à l'école musée de Trégarvan, au Moulins de Kerhoat à Commana et au musée des vieux métiers à Argol. Classe de mer de 5 jours pour 2 classes de CM1 et CM2 au centre APAS de Camaret.
- Activités civiques : travail sur la sécurité routière (permis piéton, partenariat avec la prévention routière : gendarmerie, pompiers, car du Conseil général). Participation des 7 classes de l'établissement au marché de Noël organisé par l'APE de Léonard de Vinci. Sensibilisation à la solidarité par la participation à diverses actions menées par le secours populaire : dons de livres et collecte de nourriture).

L'équipe enseignante vous présente ses MEILLEURS VŒUX pour l'année 2015 !

Ecole Saint-Louis de Gonzague

Projets de l'école / Année 2014-2015

Une école ouverte



Action solidaire. Présentation par la classe de CE2/CM2 de l'opération « village des Talibés », pour que tous les enfants puissent être scolarisés.



Sept 2014 : Promaster. Les élèves de CM1 supportent les joueuses du Quimper volley 29.

Les apprentissages de base (dire, lire écrire, compter...) sont prioritaires. Chaque enfant peut progresser grâce à des démarches structurantes et rassurantes. Elles le mènent vers l'autonomie et la responsabilisation. Chaque projet d'ouverture s'appuie sur ces apprentissages de base.

Ouverture au sein de l'école : Les élèves de cycle 1 des classes de Martine Hémon et Anne Derrien découvrent la musique à travers le monde, en collaboration avec l'Archipel. Chaque mardi, Virginie Rivoal intervient dans les classes. L'écoute et la fabrication d'instruments permettent de comprendre les différents univers musicaux.

Toutes les classes, de la maternelle au CM2, vivent une approche originale de l'anglais. Ils pratiquent quotidiennement des exercices de langage et certaines notions sont proposées en anglais. Au mois d'avril, l'école reçoit une mini-assistante (étudiante anglaise) qui mène des ateliers durant toute une semaine. C'est également l'occasion de collaborer avec le restaurant scolaire en proposant un menu « so british ».

A la fin de l'année, les grands participeront à deux journées de sensibilisation à la sécurité avec l'intervention du conseil général, des pompiers et de la sécurité routière. Ils ont déjà participé aux portes ouvertes du SDIS au mois d'octobre.

Ouverture en sortant de l'école : Les élèves de CP peuvent encore vivre

cette année un cycle « environnement et sport équestre ». Ils ont déjà pu y participer aux mois de septembre et octobre sur 5 journées. L'école renouvelle sa collaboration avec le Poney Club de Lanveron pour la 6ème année consécutive.

Les élèves de cycle 3 poursuivent leur projet « Ski et environnement ». A Val Louron, l'activité classe de neige s'organise bien sûr autour du ski mais permet aussi de participer à des sorties raquettes et construction d'igloo. Ce séjour se déroule du 18 au 24 janvier 2015.

Les élèves de maternelle feront une pêche à pied au Cap Coz au retour des beaux jours.

Ouverture vers les autres :

Connaissant la chance qu'est la leur de pouvoir faire autant d'activités dans et hors cadre scolaire, les élèves ont choisi cette année de participer à l'opération « école au village des Talibés » au Sénégal. Leur action a déjà permis de récolter des fonds pour nourrir les enfants scolarisés par Maïssa pendant une année. Cette démarche prolonge celle entamée l'an dernier avec les « Sénagazelles ».

Ouvrir des champs nouveaux est depuis toujours l'objectif visé par l'équipe éducative de l'école Saint Louis. Toutes les actions qu'elles soient annuelles ou ponctuelles permettent aux enfants de vivre une aventure commune, qui lie le groupe d'une façon plus généreuse. L'école est alors un lieu de vie en même temps qu'un lieu d'étude, organisée en respect de chaque individu.

Le 6 juin 2015, l'Association des Parents d'Elèves organisera les Olympiades.

Les personnes souhaitant inscrire leurs enfants pour la rentrée 2015 peuvent se présenter le plus tôt possible auprès de la directrice, Nathalie Le Pouleuf ou téléphoner au 02 98.56 20 13.



Octobre 2014 visite du SDIS 29. Les élèves de CE1/CE2 autour de la grande échelle.

Rétrospective des aménagements sur la commune :



Église avant.



Église après.



Rond point des crayons avant.



Rond point des crayons après.



Place de la Mairie



Projets 2015

Aménagements des ronds-points de Croas an Intron, Croas Kerhornou, Route de Fouesnant, Ty Ker Coz, Bois du Moustoir.



Equipe des 4 agents chargés des espaces verts dont Gwenaél COSSEC, Franck RENAULT, Elsa BODERE et Bruno TANNIOU

CCPF | CC PF

Nouvelle compétence communautaire : les Balnéides

Un air de tropique au cœur du Pays Fouesnantais, la chaleur de l'eau – 29°.

Besoin de vous relaxer ? Envie d'entretenir votre forme ? De profiter d'un moment de fun avec vos enfants ?

Un vrai paradis : toboggan, cascade d'eau, jeux aquatiques, pataugeoire, jets-massant, jacuzzi, espace bien-être comprenant les saunas et ses nombreux bienfaits pour le corps et l'esprit. Les modelages pour des instants de douceur et de paix.

Nos activités ludiques et sportives sont aussi nombreuses que les raisons de les pratiquer : aquagym, aquabike, cours de natation... Club Fitness labellisés LESMILLS - Sh'bam, bodypump, bodybalance et Step.

LES BALNEIDES : 51 Allée de Loc'hilaire
29170 FOUESNANT - Tél. 02.98.56.18.19
www.balneides.com - contact@balneides.com



Finances : l'heure de vérité

Depuis des années, nous réclamions une étude prospective des finances de la commune. N'est-il pas normal de disposer d'un tableau de bord, et lors de grands projets de prévoir les incidences à moyen et long terme ? Enfin, l'adjoint aux finances vient de nous présenter une ébauche d'analyse, et elle est très alarmiste (trop ?). Bien sûr, les dotations de l'Etat vont baisser et les temps d'activité périscolaire ont un coût, mais la situation s'explique essentiellement par la construction du restaurant scolaire qui entraîne une augmentation de l'endettement. Certes, le coût final est élevé, mais St-Evarzec n'est-elle pas capable de financer un tel investissement,

indispensable pour la collectivité ? Il s'agit en réalité d'une absence de stratégie financière et d'un manque évident d'anticipation. La commune est gérée au jour le jour, sans vision à long terme.

Aujourd'hui, l'on nous annonce des économies tous azimuts : baisse de 10 % des subventions aux associations, hausse de 5 % des tarifs communaux, réduction du budget consacré à la culture, à la jeunesse. Pourquoi organiser le départ du Tour du Finistère cycliste qui, pour la troisième année consécutive, coûte 10000 € sur une demi-journée ? Pourquoi avoir diminué le prix moyen du repas au restaurant scolaire cette année ? Il faut surtout réfléchir sérieusement au

fonctionnement de la collectivité et écouter l'opposition qui ne veut pas d'une commune qui tourne au ralenti durant les 6 ans de mandat.

La mutualisation des moyens dans le cadre de l'intercommunalité permettrait de faire des économies tout en améliorant l'efficacité des services à la population : instruction des dossiers d'urbanisme, marchés publics, ingénierie des travaux...

La communauté de communes à une bonne capacité financière, et doit être un outil au service des habitants.

Groupe « Pour un avenir solidaire » représenté par Jérôme GOURMELEN, Patrick LE GUYADER, Nathalie DROAL

Finances communales : quel beau cadeau pour Noël !

Les élections municipales sont maintenant passées depuis 8 mois et, en ce début de mandat, nous étions en droit d'attendre de la part de l'équipe qui dirige une image positive, une envie d'aller de l'avant, des projets pour les années à venir...

Hélas, il n'en est rien, et pour cause !

L'analyse prospective concernant les finances de la commune, maintes fois réclamée depuis des années par l'ensemble de l'opposition municipale, vient de nous être présentée et le résultat est éloquent : d'une position confortable il y a encore deux ans, nous sommes passés largement dans la zone rouge des communes les plus endettées.

L'explication simpliste qui consiste à incriminer la baisse des dotations de l'Etat ou la mise en place des nouveaux rythmes scolaires ne tient pas.

Ces éléments ont évidemment une incidence non négligeable sur le budget communal, mais la cause réelle de nos problèmes tient aux choix catastrophiques sur 2 points : Le restaurant scolaire qui va coûter 4 millions d'euros et le traitement des eaux pluviales de Troyalac'h que nous assumons à 80 %.

En tout plus de 2 millions qui auraient dû être économisés.

Résultat : quasiment aucun investissement ne sera lancé durant le mandat :

Exit l'aménagement de la Maison communale, de la zone de loisirs

de Moustierlan (alors que les vestiaires sont réalisés !)...

Bonjour au vaste plan d'économies (services à la population, subventions aux associations, ouverture du centre aéré...) et à la recherche de recettes supplémentaires !

De plus, nous sommes en droit de penser que cette situation était connue au moment des élections municipales !

En tant qu'élus de l'opposition, nous ne pouvons que ressentir une immense frustration face au résultat de tant de certitudes et d'entêtement, de refus de réflexion et d'écoute.

*René ROCUET, Laëtitia THOMAIN, Olivier PONS,
«Agir pour demain» www.agirpourdemain.org*

Retour sur l'année 2014

Une année se termine, riche d'actions et marquée par différents changements au sein des structures d'accueil.

Tout d'abord, il faut souligner l'excellent travail des animateurs qui, tout au long de l'année, ont su mettre en œuvre des projets et des activités adaptés aux enfants et aux jeunes Saint-Varzécois.

La commune remercie et félicite également les intervenants et les bénévoles pour leur collaboration et la qualité des activités programmées.

Nous vous proposons un retour en images de quelques animations et des différentes thématiques abordées durant l'année 2014.

Concernant les changements, la commune a procédé, au mois de février, au recrutement de Bernard LEBEAU, nouveau directeur des structures de loisirs, suite au départ en retraite de Francis BEUZE.

Pour le rentrée scolaire, ce sont les temps d'activités périscolaires (TAP) qui ont mobilisé la commune et les différents acteurs éducatifs (enseignants, parents d'élèves, animateurs, intervenants...).

Une nouvelle réflexion axée sur les horaires et l'organisation des activités périscolaires a été initiée au mois de juin.

Suite aux différentes réunions de concertation, les créneaux des TAP ainsi que les horaires d'entrée et de sortie des deux écoles Léonard de Vinci ont été unifiés.

Le programme étant une réussite, seul le fonctionnement a été réorganisé afin que les enfants soient répartis par tranche d'âge et découvrent trois activités différentes dans la semaine. Les activités sont prioritairement ludiques et permettent aux enfants de s'initier au sport, à l'art et à la culture. Elles doivent être complémentaires aux activités scolaires et extra-scolaires. Pour finaliser l'année 2014, la commune va procéder au renouvellement du contrat enfance jeunesse pour une période de quatre ans. Ce contrat d'objectif et de co-financement est signé avec la caisse d'allocation familiale (CAF). Sa finalité est de poursuivre et d'optimiser le développement de l'offre d'accueil et de contribuer à l'épanouissement des enfants de moins de 18 ans.

Objectifs pour l'année 2015 :

Enfance :

- Elaborer des programmes d'activités en y intégrant les événements locaux
- Développer le partenariat avec les associations de la commune
- Programmer des activités sportives, de pleine nature et favoriser l'expression corporelle et artistique
- Mettre en place des actions inter-générationnelles et développer des passerelles avec des structures de la petite enfance

Jeunesse :

- Mettre en place des projets visant à valoriser et à responsabiliser les jeunes (actions civiques et à but humanitaire)
- Développer des échanges avec les jeunes des autres communes
- Développer des actions d'information (information sur les thèmes du loisir, de la santé, des jobs d'été...)
- Accompagner le comité consultatif des jeunes



TAP maternelle petite section à la maison de l'enfance. Activités « art plastique ».



TAP élémentaire atelier peinture avec les intervenants Label Création.



TAP élémentaire avec la Médiathèque : atelier contes traditionnels.



Centre de loisirs d'été : sortie au labyrinthe de Pont-Aven.



Centre de loisirs d'été : sortie plage du Cap Coz.



Salon des jeux vidéo dans le cadre du projet Kaléidoscope (avril 2014).



Espace Jeunes : week-end à Paris et match France-Pays Bas au stade de France (mars 2014).



Espace Jeunes : la vie quotidienne en séjour (août 2014).